



# Rapport de transparence 2018 de la Scam en Belgique

## Principaux indicateurs

Ventilation par mode d'exploitation	Montant		
<b>1 Droits perçus</b>	<b>8.608.424</b>		
Audio	3.063.257		
Câble	3.196.348		
Reprographie	691.527		
Copie Privée	348.504		
Prêt public	<u>1.308.789</u>		
(selon définition SPF pour le calcul de la contribution au fonds organique)	8.608.424		
<b>2 Droits payés (= montants mis en répartition à Paris)</b>	<b>8.095.005</b>		
Audio	2.615.266		
Câble	3.196.348		
Reprographie	603.389		
Copie Privée	348.504		
Prêt public	<u>1.331.499</u>		
	8.095.005		
<b>3 Charges nettes</b>	<b>1.037.159</b>		
(hors action culturelle, contribution fonds organiques et retenue statutaire)			
Audio	369.067		
Câble	385.102		
Reprographie	83.316		
Copie Privée	41.988		
Prêt public	<u>157.685</u>		
(ventilation sur base des droits perçus)	1.037.159		
<b>4 Retenue statutaire</b>	<b>48.150</b>		
Reprographie	30.488		
Prêt public	<u>17.662</u>		
(sur base uniquement du compte de résultat de la succursale)	48.150		
<b>Evolution des dettes sur droits entre 2017 et 2018</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	variation
<b>5 Dettes sur droits</b>	<b>12.864.779</b>	<b>15.442.255</b>	2.577.476
<b>A Droits en attente de perception</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0
<b>B Droits perçus à répartir</b>	<b>11.847.094</b>	<b>14.371.923</b>	2.524.829
Audio	3.166.690	3.489.319	322.628

Câble	6.942.652	7.037.590	94.938
Reprographie	972.668	2.038.833	1.066.165
Copie privée	590.567	676.220	85.653
Prêt Public	174.516	1.129.961	955.445
	<u>11.847.094</u>	<u>14.371.923</u>	<u>2.524.829</u>
<b>C Droits perçus répartis en attente de paiement</b>	<b>1.017.685</b>	<b>1.070.332</b>	52.646
Audio	545.179	538.207	-6.972
Câble	319.567	426.009	106.442
Reprographie	73.019	11.220	-61.800
Copie privée	59.598	63.408	3.810
Prêt Public	18.830	29.997	11.166
Droits de suite	1.492	1.492	0
	<u>1.017.685</u>	<u>1.070.332</u>	<u>52.646</u>
<b>D Droits perçus non répartis (non attribuables art. XI.254 CDE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0
<b>E Dettes de produits financiers provenant de la gestion des droits perçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0

## Représentation de la Scam

La Scam a des participations financières dans les sociétés suivantes :

REPROBEL : 7 parts de 250 euros

AUVIBEL : 1 part de 2 500 euros

SAA : 10 part de 500 euros

SAGEL : 4.999 parts de 2,4789 euros

Elle siège également dans les conseils d'administration d'Auvibel (elle est représentée au Collège des auteurs), de Reprobél (elle est représentée au Collège des auteurs) et à l'Assemblée générale de la SAA.

La Scam est reconnue comme ORUA, et à ce titre est représentée dans plusieurs instances d'avis de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle a des liens associatifs avec Pro Spere et La Maison des auteurs asbl.

## Structure juridique et gouvernance de la Scam

La Scam est un organisme de gestion collective constitué sous forme de société civile. La Scam est dotée au siège en France d'un Conseil d'administration et d'une Commission de surveillance élus par l'Assemblée générale des membres, et de deux co-gérants, le Président ou la Présidente du Conseil d'administration et le Directeur général.

La succursale belge est dotée d'un Comité belge, où siègent 12 membres élu-e-s par les membres résidant en Belgique, et d'un Délégué général.

### **Rémunérations des personnes gérant la succursale**

Le rapport de transparence doit mentionner des informations concernant la somme totale de la **rémunération** versée au cours de l'année précédente aux personnes gérant les activités de la société, ainsi que les **autres avantages** qui leur ont été octroyés. Cette obligation ne s'applique **qu'aux activités exercées sur le territoire belge**.

Les personnes gérant en Belgique les activités de la succursale sont les membres du Comité belge ainsi que le Délégué général. Le montant brut qui leur a été versé en 2018, toutes charges comprises, s'élève à **87.264,60€**.